Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE A MONACO

CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANÇAISE (CNF)

La preuve légale et authentique de la qualité de Français est attestée au moyen d'un certificat de nationalité française (CNF) délivré :

personne née et résidente à l'étranger	Tribunal d'Instance de Paris Service de la nationalité 30 rue du Château des Rentiers 75647 Paris Cedex 13
- personne née à Paris et résidente à l'étranger - toute personne résidente à Paris quel que soit son lieu de naissance	Pôle de la nationalité française de Paris 28 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS
personne née en France ou à l'étranger et résidente en France	le tribunal d'instance de votre lieu de résidence
personne née en France et résidente à l'étranger	tribunal d'instance de votre lieu de naissance

Le juge d'instance a seul qualité pour délivrer un CNF à toute personne justifiant qu'elle a la nationalité française (Article 149 du Code de na nationalité française).

FORMALITES

Les demandes **doivent être adressées = directement = à l'un des tribunaux d'instance désignés ci-dessus**, en utilisant le **formulaire** ci-joint, accompagné des **documents originaux** utiles à établir votre nationalité française et dont la liste est également jointe à la présente.

TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE

DEMANDE DE CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANÇAISE (CNF)

à adresser = directement = au Greffier en chef du service de la nationalité du Tribunal d'Instance dont dépend votre demande.

Madame, Monsieur le Greffier en Chef,

Je sollicite de votre haute bienveillance la délivrance d'un certificat de nationalité française.

NOM : …….
Prénoms : …….

Adresse complète : …….
…….

Date de naissance : …….
Lieu de naissance : …….

Je me suis marié(e) le : …… à : ……...
Avec M ou Mme (Nom et prénoms : ……...
Date de naissance : …….
Lieu de naissance : …….
De nationalité : …….

Divorcée le (joindre le jugement de divorce) : ……

Je me suis remarié(e) le : …….
Avec M ou Mme (Nom et prénoms : ……...
Date de naissance : …….
Lieu de naissance : …….
De nationalité : …….

NB : en cas de plusieurs mariages et remariages, joindre les actes d'état civil des intéressé(e)s et le cas échéant les jugements de divorce.

Avez-vous fait l'objet d'une naturalisation étrangère ? ☐ oui ☐ non
Si OUI, date du (ou des décret(s) de naturalisation étrangère (produire le ou les décret(s)

ORIGINE DE LA NATIONALITE FRANÇAISE

par filiation ☐ paternelle ☐ maternelle

☐ par naissance et résidence à majorité en France
☐ par naissance en France de 2 générations successives
☐ par naturalisation ; date du (ou des) décret(s) :
☐ par déclaration de nationalité française
☐ par naissance en France de parents inconnus

FILIATION PATERNELLE

Nom et prénoms du père : …….
Date et lieu de naissance : …….
Nom et prénoms du grand-père : …….
Date et lieu de naissance : …….
Nom et prénoms de la grand-mère : …….
Date et lieu de naissance : …….
Nom et prénoms de l'arrière grand-père : …….
Date et lieu de naissance : …….
Nom et prénoms de l'arrière grand-mère : …….
Date et lieu de naissance : …….
:

FILIATION MATERNELLE

Nom et prénoms de la mère: …….
Date et lieu de naissance : …….
Nom et prénoms du grand-père : …….
Date et lieu de naissance : …….
Nom et prénoms de la grand-mère : …….
Date et lieu de naissance : …….
Nom et prénoms de l'arrière grand-père : …….
Date et lieu de naissance : …….
Nom et prénoms de l'arrière grand-mère : …….
Date et lieu de naissance : …….

Date et lieu de mariage des parents: …….
Date et lieu de mariage des grands-parents paternels : …….
Date et lieu de mariage des grands-parents maternels : ……
Date et lieu de mariage des arrières grands-parents paternels : ……
Date et lieu de mariage des arrières grands-parents maternels : ……...

Fait à : …….
Le : ……..

Signature du requérant (ou du représentant légal pour le mineur)

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

☐ pièce officielle d'identité française (passeport et/ou carte d'identité) ou étrangère
☐ preuve d'adresse *(produire les justificatifs, factures gaz, électricité etc.)*
☐ Demande manuscrite de certificat de nationalité française au moyen du formulaire ci-joint, daté et signé par le demandeur ou par son représentant légal, s'il s'agit d'un mineur

- Si vous possédez un acte de naissance français :
☐ Votre acte de naissance délivré par la mairie en France, en copie intégrale ou
☐ Votre acte de naissance transcrit dans les registres d'état civil français du Consulat de France ou
☐ Votre acte de naissance délivré par le Service Central de l'état civil à Nantes-11, allée de la Maison Blanche-44941 NANTES Cedex 9

- Si vous ne possédez pas d'acte de naissance français ::
☐ Votre acte de naissance étranger en copie intégrale

☐ Certificats de nationalité qui ont pu vous être précédemment délivrés ou à des membres de votre famille : *votre père* ☐ *- votre mère* ☐ *- vos frères et sœurs* ☐

☐ Actes de naissance en copie intégrale de : votre père ☐ votre mère ☐

☐ Acte de mariage de vos parents ☐ Copie du livret de famille de vos parents en intégralité

☐ Acte de mariage et actes de naissance de vos grands-parents paternels

☐ Acte de mariage et actes de naissance de vos grands-parents maternels

☐ Acte de mariage et actes de naissance de vos arrière grands-parents ☐paternels ☐maternels

☐ Tous documents de possession d'état de Français (même si ces documents sont périmés) :
carte nationale d'identité française, passeport français, immatriculation consulaire, carte d'électeur :
de vous-même ☐ *- votre père* ☐ *- votre mère* ☐ *- vos frères et sœurs* ☐

- Si vous n'êtes pas né(e) français(e) mais l'êtes devenu(e)
☐ Déclaration de nationalité : *de vous-même* ☐ *- votre père* ☐ *- votre mère* ☐
☐ Décret de naturalisation
☐ Documents militaires des armées françaises de vous-même ☐ (*éventuellement père* ☐, *grand-père* ☐)
☐ Justificatifs de domicile par la production de documents d'époque de votre père, de votre mère, de vous-même lors de l'indépendance de votre, son, leur pays d'origine *(certificats de travail par exemple, bulletin de paye etc.)*

- Si vous êtes français par naissance sur le sol français et acquisition à votre majorité
☐ Justificatifs de domicile de votre père, de votre mère, de vous-même à majorité de 16 à 21 ans ou 13 à 18 ans :
(*certificats de scolarité, certificats de travail, carnet de vaccination, bulletins scolaires ou carnet d'étranger et/ou procès-verbal de remise de ce carnet d'étranger)*

- le cas échéant :
☐ votre acte de mariage ou, le cas échéant vos actes de mariage (éventuellement les jugements de divorce)
☐ acte de naissance de votre conjoint (vos conjoints le cas échéant)
☐ Acte de reconnaissance : ☐ paternelle ☐ maternelle
☐ Jugement supplétif de votre acte de naissance ☐, père ☐, mère ☐
☐ Jugement d'adoption
☐ acte de changement de nom

Les **actes d'état civil** *fournis au Greffier en Chef devront l'être en* **copie intégrale**, *être récents (moins de 3 mois) et produits en* **original**. *Ne sont donc pas admis les extraits d'acte d'état civil. Les actes étrangers seront obligatoirement accompagnés de leur* **traduction** *(faite par un traducteur officiel).*